

DÉCOUVREZ NOTRE NEWSLETTER VEILLE SOCIALE

Nouvelles publications ministérielles :

- Précisions sur les modalités d'exonération de la prime Macron 2020.
- Nouveau barème d'évaluation forfaitaire des frais de carburant.

Actualité légale

A compter du 1er janvier 2021, la vente à moitié prix des invendus de l'entreprise ou du groupe aux salariés ne sera plus soumise à cotisations sociales.

+ Loi du 20 février du 2020 n°2020-105



La sélection jurisprudentielle :

Indemnité transactionnelle et faute grave

Le salarié doit avoir renoncé au préavis pour que l'indmenité transactionnelle soit totalement exonérée de cotisations sociales.

+Cass.2ºciv. 23 janvier 2020 n°19.12.225

Transaction

Une transaction n'est valable que si la lettre de licenciement est notifiée par courrier recommandé avec accusé réception.

+ Cass. soc. 12 février 2020, n°18-19149

Repos compensateur

Le repos compensateur de remplacement prévu par décision unilatérale devient caduque avec la désignation d'un délégué syndical dans l'entreprise.

+ Cass.soc 29 janvier 2020 n°18-16.001



Caractérise une faute grave, le fait pour un salarié d'installer une caméra de surveillance à l'insu de

Vidéosurveillance

l'employeur et du personnel. + Cass. soc. 5 février 2020 n°19-10.154

Constitue des éléments de fait laissant supposer l'existence d'une

discrimination en raison de l'état de santé, l'engagement d'une procédure de

Discrimination : attention au contexte de licenciement

licenciement par l'employeur huit jours après avoir reçu un courriel du salarié l'informant de ses difficultés de santé en relation avec ses conditions de travail (burn out), aucun des griefs invoqués à l'appui du licenciement pour insuffisance professionnelle n'ayant par ailleurs pas été jugé établi. + Cass. soc. 22 janvier 2020 n°19-13.269

Liberté religieuse et port de la barbe

+ CE 12 février 2020 n°418299

Rupture conventionnelle : Gare à l'antidatage

produire les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Le port de la barbe ne suffit pas à caractériser la manifestation de convictions religieuses.

+CA Montpellier 8 janvier 2020 n°16/02955

Si le salarié prouve que la rupture conventionnelle a été antidatée et que, de ce fait, le délai de rétractation n'a pas été respecté, la rupture doit être annulée et

Indemnité de démission de mandat L'indemnité de démission des mandats, négociée dans le but de permettre les licenciements

s'analyser comme une indemnité versée dans le cadre du PSE.

Organisation du travail par cycle : lorsque le dernier jour de congé payé tombe un

prévus par le PSE, a pour objet de compenser financièrement cette démission, et ne peut

Elle doit donc être soumise à impôt sur le revenu et, partant, à cotisations sociales.

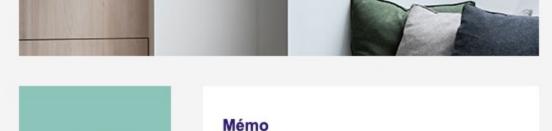
Modulation et congés payés

jour de modulation, celui-ci doit être comptabilisé comme un jour de congé payé. + Cass. soc. 29 janvier 2020 n°18-13.604

+ CE 12 février 2020 n°423914

Articulation des niveaux d'expertises Le recours à une expertise projet important au niveau central n'exclut pas le recours à une

expertise risque grave décidé au niveau d'un établissement. + Cass. soc. 5 février 2020 n°18-26.131



- 1,7% A) au 4° trimestre 2019

7 MARS 2020

Fin de la période transitoire. Les entretiens professionnels d'état des lieux doivent avoir

été organisés.

Retrouvez-nous sur www.za-avocats.fr